



Aout 1909

Chronique du sanctuaire

Juin 1909.

JE vous ai promis aux dernières lignes de ma dernière Chronique de vous parler de certaines facilités dont pourront bientôt jouir les voyages au Cap de la Madeleine.

Une route, ai-je dit, se fait de l'Eglise du Cap à la ligne du Pacifique Canadien, et dès qu'il sera possible de vous en servir la "Chronique" vous en donnera avis.

Aujourd'hui elle vous fait connaître l'horaire des voyages du petit vapeur "*St. Maurice*". Ce joli bateau, descendu des Piles, vogue actuellement sur les eaux autrement fières du Saint Laurent et il a commencé un service entre Trois-Rivières et St.-Pierre les Becquets avec arrêt à Batiscan, à Gentilly, à Champlain et au Cap de la Madeleine. Ce service facilitera, je crois, certaines visites à notre vénéré Sanctuaire, en voici les dates.

Le *Mardi* et le *Vendredi* de chaque semaine le "*St. Maurice*" quitte St. Pierre les Becquets à 4hrs. du matin, et s'arrête à Batiscan à 4½hrs, à Gentilly à 6 heures, à Champlain à 7 heures, et arrive au Cap de la Madeleine à 8 heures, de l'avant-midi. Le bateau continue sa course jusqu'aux Trois-Rivières où il arrive vers les 9 heures du matin. Arrivé aux Trois-Rivières, le vapeur y reste jusqu'à 3 heures de l'après-midi; à 3 heures de l'après midi il en repart pour descendre le fleuve, et s'arrête au Cap, à Champlain, à Gentilly, à Batiscan et à St. Pierre les Becquets.

Donc le *Mardi* et le *Vendredi* de chaque semaine les riverains

depuis St. Pierre jusqu'au Cap ont une superbe occasion de faire un joli pèlerinage à bon marché.

Les pèlerins qui veulent descendre des Trois-Rivières au Cap peuvent le faire sur ce bateau car il quitte Trois-Rivières, le *Mardi* et le *Vendredi* à 3 heures de l'après-midi, le *Samedi* à 11 heures, avant-midi, le *Dimanche* à 1½ après-midi, et aussi à 3½ heures. Le *Samedi* et le *Dimanche* le *St. Maurice* va du Cap aux Trois-Rivières et en revient deux fois, au prix modique de 20 centins aller et retour.

Tel est donc cet horaire que je vous transcris, laissant à la Ste Vierge le soin d'exciter dans vos cœurs le désir efficace d'une visite à son autel du Cap.

* * *

Puisque la « Chronique » est en frais de donner des *avis*, laissez-la continuer encore un peu, ce qui lui fournira l'occasion de répondre à certaines demandes intéressant tous ses lecteurs.

Depuis le pèlerinage de St-Sauveur douze ampoules électriques, enchassées dans l'auréole qui entoure la statue de Notre-Dame du Cap, illuminent celle-ci et sa brillante couronne de leur blanche clarté. Des personnes nous ont déjà demandé de tenir ce luminaire allumé pendant *une heure* de l'office du matin, et *une heure* de l'office du soir. Nous avons accepté cette demande, ainsi que la somme de 25 centins qu'elles nous ont offerte pour une heure de lumière. Les personnes qui nous adressent les frais des lampes du Rosaire pourront aussi, à leur gré, choisir l'illumination des lampes de la couronne pour 25 centins par heure.

Un mot encore à nos chers abonnés qui nous ont demandé si elle était aussi pour eux la *Bénédiction Apostolique*, inscrite en gros caractères à la première page de notre livraison de juin. Mais certainement : cette *Bénédiction Apostolique* est avant tout pour eux. A nos zélateurs et zélatrices nous avons eu le bonheur d'adresser une faveur insigne et privilégiée obtenue pour eux tout spécialement, mais la *Bénédiction Apostolique* rapportée dans nos annales est pour *tous* nos abonnés aussi bien que pour nos pèlerins. Sa Sainteté le Pape Pie X a bien voulu encoura-

ger, plusieurs fois déjà, la diffusion de notre modeste Revue, mais cette diffusion se fait par chacun de ceux qui s'y abonnent. Puisse cette faveur nous attirer un nombre toujours croissant de lecteurs fidèles et *abonnés*.

Des abonnés nouveaux nous ayant été adressés en assez grand nombre pendant le mois de juin, il nous est arrivé un petit malheur, celui de n'avoir pas commandé un tirage assez fort pour le numéro de juillet. Si quelques-uns de nos lecteurs, après avoir lu nos annales, ne tiennent pas à les conserver, nous leur serions reconnaissants de nous renvoyer le numéro de *Juillet 1909*: nous pourrions l'adresser aux nouveaux abonnés qui ne l'auraient pas eu.

Ce petit acte de charité sera certainement récompensé de N.-D. du Rosaire, et ce sera un des moyens de conduire de nouveaux lecteurs *Vers Elle*.

Je dis *Vers Elle*, je devrais ajouter *Vers Lui*, car qui vient à Marie va par Elle jusque vers *le Christ, Vers Lui*; et c'est à *Lui* que nous pensons particulièrement en ces premiers jours, et pendant tous les jours à venir de ce mois de juin, dédié au *Sacré-Cœur*. Pour mieux apprendre comment aller à *Lui*, je vous engage à vous procurer un joli petit livre d'*Élévations au Sacré-Cœur*, qui précisément porte ce titre *Vers Lui*. J'ai lu, là, de fort belles pages sur le cœur du Christ, et je fais miennes bien volontiers les paroles du censeur officiel, ce livre «est une œuvre de haute valeur, très originale, très personnelle, très féconde, digne en tous points, fond et forme, de son adorable sujet».

L'auteur est le P. Félix Anizan, et son livre de 70 centins, se vend à la librairie St-Paul, 6, rue Cassette, Paris.

* * *

Et maintenant retournons *Vers Elle*, pour vous parler de nos pèlerinages qui la viennent visiter au Cap de la Madeleine.

Dimanche 6 Juin :

Pèlerinage des jeunes gens des Trois-Rivières :

“ des paroisses de la Ligne des Piles.

“ des Franciscaïns de Québec.

Pèlerinage de la paroisse des Trois-Rivières, dans l'après-midi de ce dimanche.

Le mois de Juin s'annonce bien comme mois de pèlerinage. Aujourd'hui nous reprenons contact avec la grosse foule : 200 jeunes gens viennent le matin, des Trois-Rivières, 450 pèlerins nous arrivent par la ligne des Piles, 600 de Québec et environ 300 de la paroisse des Trois-Rivières, dans l'après-midi.

Vous devinez, à cette simple énumération, le mélange d'esprit et de piété qui s'est fait aux pieds de la Sainte Vierge en cette journée du 6 Juin. La piété chrétienne, bien qu'elle soit une seule et même vertu dans tous les cœurs baptisés, a cependant de multiples manières de se manifester. Elle est une et diverse et dans un pèlerinage on en distingue facilement les diverses teintes : piété des jeunes gens, piété de nos bons cultivateurs, piété des Tertiaires, piété Québecquoise, piété trifluvienne, tout cela se mêle ici sans se confondre et je laisse à la Sainte Vierge le soin de discerner les divers mérites et d'en décerner la récompense.

Mardi et mercredi 8 et 9 Juin :

Pèlerinage de la paroisse de la Sainte Famille, et de quelques autres paroisses du diocèse d'Ottawa.

Sous bien des rapports ce pèlerinage est unique en son genre. On s'y prépare comme on se prépare à recevoir des nouveaux venus venant de bien loin, lorsque une fâcheuse et triste nouvelle nous parvient par le téléphone : Monseigneur Jos Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, vient de mourir subitement à Casselman, ses funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Bon nombre de prêtres et par conséquent bon nombre de pèlerins ne pourront venir, pensions-nous, et ce fût vrai. Mais quel beau pèlerinage tout de même, malgré cette pénible occurrence et combien il fut béni de Dieu et de la Vierge Marie.

Le Mardi 8 Juin, dans l'après-midi, le R. P. Rodrigue Villeneuve o.m.i, descend à notre petite station avec une quarantaine de pèlerins qu'il est allé cueillir le long de la ligne qui monte au Nominique. C'est leur première visite au Cap, et de toute une nuit, ils devançant l'arrivée de leurs compagnons d'Ottawa. Malgré leur petit nombre, ils chantent, ils prient,

assistent à la prière du soir, et les bras en croix, supplient Notre Dame du Cap de leur octroyer grâces et bénédictions.

Le mercredi 9 Juin, après le coup de 5 heures du matin, par une belle matinée qu'argentent les reflets du soleil badinant sur notre fleuve, l'*allegro* d'une fanfare s'émiette en échos retentissants jusqu'auprès de notre vieux Sanctuaire. Ce sont nos pèlerins. Ils sont un peu plus de 400, chrétiens des deux langues, canadiens et irlandais qui tour a tour feront succéder aux pieds de Notre Dame du Rosaire les longues séries de suppliques qu'ils voudraient voir exaucées. Combien de ces requêtes ont elles été agréées? Je ne sais. Mais ce que je sais, et ce que tous ont remarqué, c'est l'ardente piété qui les inspirait. Après la réception commune, et la participation à la même agape eucharistique, la prédication du Chemin de la Croix fut faite en deux fois, le R. P. Magnan o.m.i, s'adressant aux pèlerins canadiens, le Rd. Monsieur John Harkin, curé d'Almonte, lui succédant pour les pèlerins de la langue anglaise. Chaque langue eut aussi son tour de sermon dans notre chapelle, avec les Pères Stanton et Prod'homme o.m.i, puis ce fut, avec la procession et l'exercice final, la reprise en commun des prières du pèlerinage. Il faudrait ici une plume tremblante d'émotion pour décrire, d'un jet, le touchant épisode qui a suivi le chant du *Magnificat*. Les voix ont fini d'exhaler les versets joyeux du cantique composé par l'Esprit-Saint, sur la colline d'Hébron. C'est maintenant le tour des acclamations solennelles et surtout des suppliques de pénitence. Les malades nombreux et à genoux entourent d'un cercle de pitié et d'attente anxieuse le groupe du Rosaire : tout le monde prosterné et les bras en croix repète encore et encore les invocations brûlantes et renouvelle sur notre terre canadienne un des spectacles les plus émouvants des pèlerinages de Lourdes : la prière de tous, les bras en croix. Comme à Lourdes encore, la Sainte Eucharistie sort du Tabernacle, vient faire le tour de la rangée des malades qui tous, avec des yeux de désir la suivent partout et, à leur tour la touchent respectueusement, attendant qu'elle sorte de la divine hostie la vertu d'en haut qui guérit de tout mal. Ce n'est pas, il est vrai, le spectacle grandiose de 100,000 personnes que d'aucuns



ont pu voir à Lourdes : mais c'en est comme une réduction, et la prière n'en est pas moins ardente.

Y a-t-il eu des guérisons vraiment extraordinaires et, à la prière de sa Mère, Jésus-Hostie aurait-il accordé des faveurs plus signalées ? On peut le croire, mais je crois aussi que c'est à cette cérémonie unique qu'il faut rattacher la protection particulière dont nos pèlerins furent l'objet à leur retour. En voici le récit abrégé.

..*

Les voyageurs qui descendent de Montréal à Québec savent, qu'après avoir traversé le pont du St-Maurice, la ligne du Pacifique Canadien bifurque en deux voies : l'une qui monte aux Grandes Piles, l'autre qui descend vers le Cap de la Madeleine. Le premier train de pèlerins, qui nous avait quitté à midi et demi, attendait à l'extrémité de ce dernier embranchement le passage des trains réguliers, puis devait trouver voie libre. De fait, les employés du train de pèlerinage laissèrent passer un premier convoi descendant vers Québec, mais par une erreur bien regrettable, ils partirent vers Trois-Rivières avant le passage d'un deuxième train régulier en route vers les Piles. Celui-ci, parti des Trois-Rivières à midi 50, arrivait au bout du pont du St-Maurice lorsqu'il se trouva, en plein élan, lancé sur la locomotive géante du train de pèlerinage courant, lui aussi, à bonne allure. On sait avec quel fracas s'étreignent d'ordinaire de pareils monstres : disons aussitôt que, par une protection vraiment providentielle, il n'y eut aucun accident sérieux à regretter sur le train des pèlerins.

Le convoi, en route vers les Piles, subit de forts dommages et la perte la plus regrettable et la plus pénible ce fut la mort du mécanicien Pierre Caron. Nous recommandons, aux prières de nos lecteurs, l'âme de ce bon trifluvien au jugement duquel je n'en doute pas, la bonne Vierge du Cap a dû apparaître avec tous les trésors de son cœur et de son amour.

On devine l'émoi et l'affolement de pareilles rencontres : on s'appelle, on se cherche et, grâce à Dieu, on se retrouve. Un de nos Pères est renversé contre une porte, il en est quitte pour un court voyage au pays des rêves ; des enfants sautent par les

portières, ils en sont pour une glissade sur la pente de sable : quatre autres de nos jeunes Pères se trouvent à l'endroit où leur wagon s'écrase et s'effondre, ils se lèvent à temps pour échapper à tout danger. Sur le train du pèlerinage, la main puissante de Marie s'est donc étendue pour écarter tout malheur. Le seul balafre de ce train est un employé qui ne faisait pas parti du pèlerinage, envoyé, après coup, pour le contrôle des billets, et la direction des voyageurs.

Partez donc, tranquilles, pèlerins chéris. A cause de vous, ce soir, des lèvres nombreuses bénissent la Vierge du Cap, et pour vous lui adressent le plus profond merci.

* * *

Vendredi 16 Juin :

Pèlerinage des Tertiaires des Trois-Rivières : fraternité des Sœurs.

C'est notre aimable et gentil voisin le R. P. Ignace, o. m., qui a prêché aux Sœurs Tertiaires la retraite dont, chaque année, la clôture se fait au Sanctuaire du Cap. Je ne voudrais pas commencer toujours de sempiternelles redites, mais je ne puis m'empêcher de noter encore une fois la tranquille et profonde piété de ce pèlerinage des Tertiaires des Trois-Rivières. Je pense, en les voyant, au banquet auquel, selon Saint Bonaventure, la piété réunit tous les membres de sa famille : « Les uns servent au chœur, en chantant humblement les cantiques sacrés ; d'autres au réfectoire, en se consacrant avec amour aux besoins de la communauté ; d'autres au dortoir, en appelant les douceurs du sommeil par le repos de la contemplation ; d'autres à la cuisine, en consumant au feu de la charité leurs bonnes œuvres, comme autant d'aliments délicieux ; d'autres à l'infirmerie, en soulageant avec tendresse les malades ; d'autres dans l'assemblée des frères, en reprenant avec miséricorde et compassion ». Toutes les conditions de travail, de société, uniformisées sous le costume sévère de Tertiaire, participent ici à ce doux banquet de la piété envers la Sainte Vierge

Dimanche 20 Juin :

Pèlerinage des enfants de Marie des Trois-Rivières,

Pèlerinage des hommes de Sorel,
“ de la paroisse St. Sauveur de Québec.
“ de la paroisse St. Jacques de Montréal, dont
quelques pèlerins s'arrêtent au Cap, à leur retour de Ste.
Anne.

Il est tantôt 6 heures p. m. quand j'inscris, en quelques notes brèves, mes impressions de cette journée de pèlerinage. En ce moment, le R. P. Prod'homme adresse un salut de bienvenu à environ 200 pèlerins qui, de retour de Ste. Anne de Beaupré, sont descendus, pour une minute de repos, auprès de N.-Dame du T.-S.-Rosaire. Ils ont prié et chanté du quai de la gare au Sanctuaire et voici qu'ils chantent encore un pieux salut devant la Statue couronnée dont la tête brille en ce moment d'un nouvel éclat, celui de douze ampoules électriques, *ex-voto* de ce jour. C'est le chant de la prière du soir et d'un au-revoir hâtif. Il faut partir en effet, puisque les pèlerins d'un deuxième train descendu jusqu'à la station du Cap ne peuvent même pas aller jusqu'au Sanctuaire. Cet arrêt clôture bien la journée du 20 Juin.

Les Enfants de Marie des Trois-Rivières, avec leur directeur Mr. l'abbé Lamothe, ouvrent la série des exercices pieux. J'imagine que beaucoup d'entre elles se sont laissées effrayer par les gros nuages noirs qui, ce matin, traînent lourdement au-dessus du fleuve et du côteau, et n'ont osé affronter les risques d'un orage. Elles sont cependant environ 250, et le ciel va leur être tout à fait clément.

Les paroissiens de St. Sauveur viennent les retrouver au nombre d'environ 860 et les remplacer auprès de Notre-Dame du Cap, après leur départ qui s'effectue avant le coup de Midi. De St. Sauveur le R. P. Tessier o. m. i. nous apporte un cadeau bien précieux et qui servira à mieux attirer les regards vers la figure de Marie plus brillante de lumières : ce sont les douze lampes dont il a fait enrichir l'auréole qui surplombe au-dessus de la Statue couronnée. Elles symbolisent les douze étoiles que portait sur sa tête la femme de l'Apocalypse. Celle-ci, c'est Marie, victorieuse du démon et couronnée de la gloire du Christ son Fils. Qu'elle soit aussi, sur notre pays, victorieuse de tous les démons

et couronnée, comme d'un diadème de gloire, de l'affection et de l'amour de ses enfants.

Elle le fut, aujourd'hui, entourée de la dévotion de ses enfants de St Sauveur, revenus avec un entrain qu'attirait encore la présence des Chasseurs de Salaberry, et, dans l'après-midi elle les récompensa d'une manière bien visible. Pendant le sermon que donnait le P. Prod'homme avant le départ de la traditionnelle procession, une averse torrentielle se mit à tomber décourageant d'avance tout espoir de sortie. Les seuls attrapés furent ceux qui, trop hâtifs, coururent au train avant le temps, tandis que les autres, virent, vers la fin du sermon filtrer dans la chapelle les rayons d'or d'un soleil sans nuages et purent prendre part à une des plus belles processions que nous ayions vues. La pluie avait fait tomber le vent et arrosé la poussière de sorte que, lentement, les Chasseurs de Salaberry purent déployer les ailes de leur minuscule régiment, et donner à ceux qui les suivaient et la cadence de la marche et le ton de la prière.

Il est regrettable que pour cette procession nous n'ayions pu garder les Hommes de Sorel et leur belle compagnie de Zouaves, sous les ordres du commandant Francœur. Unis aux Chasseurs de Salaberry ils auraient donné à cette marche un éclat nouveau et leurs clairons et tambours alternant leurs roulements et sonneries avec ceux des Chasseurs auraient fait de cette procession un hommage grandiose à la Reine du Rosaire.

Les Hommes de Sorel qui, d'ordinaire, nous arrivent le jeudi de l'Ascension, viennent aujourd'hui sous la conduite de leur vénéré curé, Mr le chanoine Bernard. Ils n'ont, hélas ! qu'un temps assez court à nous donner et l'élégant bateau, le Murray Bay, qui nous les apporte, nous les reprend trop tôt. Ils ont pu toutefois assister à la touchante cérémonie du Chemin de la Croix, à laquelle la présence des Zouaves a donné un cachet particulier de dévotion,

Voici le soir. De tout ce monde qui foulait nos allées en tout sens, il ne reste plus personne. Nous voici seuls de nouveau, nous communiquant les impressions de la journée et remerciant la Sainte Vierge des belles fêtes qu'elle se donne sur le terrain du Cap.

* * *

Mardi 22 Juin.

Pèlerinage des enfants de la paroisse du Cap de la Madeleine.

Notre paroisse du Cap fait, chaque année, un triple pèlerinage officiel à celle qui se l'est choisie comme lieu privilégié de ses manifestations. Afin de donner à tous l'occasion d'un bon pèlerinage, nous convoquons nos paroissiens en trois bans : les hommes et jeunes gens : les Dames et Demoiselles, et les enfants même les plus petits. Aujourd'hui, c'est le tour de ces derniers.

Demain, mercredi, il y aura distribution de prix au pensionnat Notre-Dame du Cap, et avant le soir l'essaim aura quitté la ruche. Il faut donc nous hâter pour que tous nos enfants viennent remercier leur Mère et Patronne et devant son autel chanter leurs chants les plus beaux. Les voici tous, jeunes filles du pensionnat, grands garçons et leur maître Mr. Beaubien, enfants de toutes les écoles avec leurs maîtresses puis les bambins et bambines avec leurs mamans, tantes, sœurs ou cousines. N'oublions pas non plus, dans leur toilette de première communion, ceux de nos enfants qui, cette année, se sont approchés de la Sainte Eucharistie pour la première fois et qui y reviennent aujourd'hui solennellement pour une deuxième communion.

Tous ceux et celles qui sont en âge de communier, le font à la messe de 7½, et les autres prient de leur mieux, d'aucuns en pleurant sur le cou de leurs mères. Mais qui ne sait que ce pleur est lui aussi une prière et un chant, le psalmiste n'a-t-il pas dit :

Jéhovah, notre Souverain Maître,
Que ton nom soit glorieux sur la terre,
Toi qui as revêtu les cieux de ta majesté !

*Par la bouche des enfants, et de ceux qui sont encore au sein de leur mère,
Tu t'es fondé une force victorieuse.*

Aussi venez les voir à la procession ces chers petits. Avant le départ, trois Pères de notre maison ont levé ensemble leurs mains bénissantes pour répandre sur eux la bénédiction du Christ et nous voici tous sur le parcours de nos groupes redisant le rosaire, avec chant des *Ave* que même les plus mignons essayent de balbutier. Nous souhaitons volontiers à tous les petits des

autres paroisses, des cérémonies aussi touchantes, cérémonies dont les nôtres sont extrêmement friands.

Ils nous quittent cependant trop tôt, et il passe comme un frisson de peine dans les jolies voix des chanteuses lorsqu'elles entonnent ce chant d'adieu que l'on ne voudrait point finir :

En vous quittant, Mère chérie,
Nous implorons votre secours,
Sur vos enfants, Vierge bénie,
Veillez partout, Veillez toujours.

* * *

Dimanche 27 Juin :—Pèlerinage des *Cadets du Sacré-Cœur*, de la paroisse St-Sauveur de Québec.

Merci au R. P. Anatole Chaput, o. m. i. de l'heureuse idée qu'il a eue de nous amener ses petits *cadets*. Pour un pèlerinage original, c'en est un, et vous devinez que ce petit monde a sa manière à lui de venir au Cap. Il ne faudrait pas s'étonner non plus si cette petite gent, avant de se laisser prendre au sérieux de l'adolescence, trouve encore un certain plaisir dans l'innocence de ses jeux d'enfants.

Parti de Québec, bien avant dans la nuit, le petit bateau *Sainte-Croix*, accoste à notre quai encore d'assez bonne heure. La procession s'en va, avec force chants, jusqu'au sanctuaire où la communion est distribuée à tous, puis après que l'ordre du jour est promulgué, c'est le frugal déjeuner pris un peu partout sur notre propriété. On dirait qu'il se sont multipliés tout d'un coup ces cadets, car il en surgit de partout, aussi ardents que s'ils avaient passé la nuit la plus tranquille de leur vie. Ils ont conservé aussi la fraîcheur de leurs voix, et, une fois réunis, ils chantent avec entrain au chemin de la croix, à la procession et au salut final.

C'est une bonne manière de terminer ainsi nos pèlerinages de Juin sur un air de jeunesse, qui est un air d'espérance, comme pour montrer que si un mois meure c'est pour donner sa place à un autre dont les jours seront eux aussi consacrés à Dieu par la dévotion à la Sainte Vierge.

Ainsi nous arrivons au 1er Juillet : ce sera pour la prochaine Chronique.



MONSEIGNEUR JOS. THOMAS DUHAMEL
Archevêque d'Ottawa.



Monseigneur Jos. Thomas Duhamel

1841-1909.



MONSEIGNEUR Jos. Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, est mort presque subitement à Casselman, en cours de visite pastorale, le samedi 5 Juin 1909.

L'annonce de cette triste nouvelle a provoqué dans tout le pays des regrets unanimes. La mort venait de ravir à l'affection et à la vénération de tous un Prélat dont la vie pleine d'œuvres avait mérité l'estime universelle.

Cette mort toutefois est un deuil plus senti encore dans la famille des Oblats de Marie Immaculée, dans cette famille à laquelle le rattachaient des liens multiples.

Le vénéré défunt le disait d'ailleurs bien volontiers, et combien d'entre nous l'ont entendu rappeler avec gaieté son titre d'*Oblat honoraire*.

Jos. Thomas Duhamel est né à Contrecoeur, le 6 Décembre 1841, mais, dès avant l'âge de raison, il venait avec ses parents à Ottawa, l'antique Bytown. Dès lors il s'est trouvé en contact avec les Pères Oblats, avec lesquels il a toujours vécu dans la plus étroite familiarité. En Octobre 1848, il entra au collège d'Ottawa fondé par Mgr Guigues. O.M.I. C'est dans cette maison qu'il reçut comme collégien ou comme seminariste, l'éducation que les Pères Oblats distribuaient avec le plus pur dévouement, et, nous pouvons l'affirmer, c'est à leur contact qu'il sentit se développer en lui cette dévotion à la Vierge Immaculée que tous lui ont connue tendre et profonde.

Ordonné prêtre le 19 Décembre 1863, il passa, du vicariat de Buckingham, à la cure de St. Eugène de Prescott. De là il partit, avec Mgr. Guigues, pour le concile du Vatican, et lorsque, en 1874, mourut le vieil évêque Oblat, ce fut le pieux curé de St. Eugène qui lui fut choisi comme successeur. Il n'avait pas encore trente-trois ans.

Dans le diocèse d'Ottawa et surtout dans la capitale, les Oblats avaient déjà des œuvres multiples, mais elles sont devenues de plus en plus florissantes et, aujourd'hui, ils sont nombreux les Oblats qui, en Canada et même dans les *vieux pays*, ont reçu des mains de Mgr. Thomas Duhamel les pouvoirs et la consécration des Saints Ordres.

C'est dans son diocèse, en effet, que se trouve notre Scolasticat, pépinière de prêtres et d'apôtres, et nous avons tous souvenir de ces jours bénis de l'ordination qui nous conduisaient aux pieds de sa Grandeur pour sentir sa main s'appuyer fortement sur nos têtes et nous communiquer largement la force

de l'Esprit-Saint. De tous les Ordres ou Congrégations religieuses il n'en est pas, je crois, chez lesquels le vénéré défunt compte plus d'enfants spirituels que chez les Oblats de Marie Immaculée. Beaucoup d'entre nous ont eu, comme moi, le bonheur de recevoir de lui tous les Saints Ordres.

Beaucoup, ou mieux tous, se rappellent avec quels accents il parlait de la Sainte Vierge, et avec quelle insistance il nous recommandait d'en propager la dévotion. On l'a vu souvent à nos examens de Scolastiques, parcourir les thèses de certains manuels de théologie, sourire d'aise à la lecture de ceux qui faisaient une large place à l'étude de la Sainte Vierge et de ses privilèges.

C'est cette dévotion que les «Annales» rappellent le plus volontiers à la mémoire de nos lecteurs pour la leur proposer comme modèle. Puissent-ils tous imiter cet amour ardent pour Marie Immaculée, amour qui a été comme la marque caractéristique du Prélat défunt, et qui était, entre beaucoup d'autres, une des raisons pour lesquelles il se disait *Oblat honoraire*.

Les «Annales» rappellent aussi que le 12 Octobre 1904, au jour inoubliable du couronnement, ce fut Mgr. Jos. Thomas Duhamel qui donna, en anglais, le sermon de circonstance. La «Chronique» d'alors disait de lui : «Avec quelle force l'éloquent archevêque a légitimé le culte rendu à la Mère de Dieu ! Jésus, Marie ! ce sont deux noms inséparables. Ce discours fut un nouvel hommage, comme une couronne d'or à la Reine du Cap. Nous étions au festin de l'éloquence.

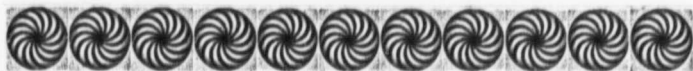
Maintenant il n'est plus. Nous demandons à tous nos lecteurs une longue prière pour son âme. Mais nous avons la douce espérance que celui dont la vie fut toute entière consacrée à Marie a été, la-haut, *couronné* par celle qu'il avait tant aimée et si bien servie.

R. I. P.

Offrande du Précieux Sang de Jésus

O MARIE, Mère immaculée de Jésus, daignez offrir au Père éternel le Sang très précieux de votre divin Fils pour obtenir qu'au moins un seul péché mortel soit évité pendant ce jour.

«Si tous les soirs, avant de prendre notre repos,» dit le Père Faber, «nous conjurons la très sainte Vierge d'offrir à Dieu le précieux Sang de son cher Fils pour empêcher une faute mortelle dans l'une des parties du monde pendant la nuit ; et si tous les matins, nous renouvelions cette prière, pour la durée du jour, pouvons-nous douter qu'une telle offrande faite par ces mains bénies ne nous obtienne la grâce demandée.» Chacun de nous préviendrait donc ainsi, tous les ans, un grand nombre de péchés.—*Tout pour Jésus.*



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

9.—*La Maternité divine et la grâce sanctifiante.*



CONTINUONS, si vous le voulez bien, à comparer la dignité de la maternité divine, avec celle que nous confère la grâce sanctifiante. Cette comparaison tout en nous donnant une plus juste connaissance de notre grandeur nous fera connaître aussi l'éminente supériorité de la Maternité divine, et, si je ne me trompe, excitera dans nos cœurs une affection plus respectueuse encore envers la Mère du Christ.

.

Marie, comme le Christ, a possédé la grâce sanctifiante. Mais à quel titre, et selon quelle mesure ?

Lorsque les théologiens traitent la question de la sainteté de Jésus-Christ, ils sont unanimes à affirmer une double vérité : que le Christ possédait, en son âme, la plénitude des dons de sanctification, et que cette plénitude lui revenait de droit de son union hypostatique. L'existence d'une telle plénitude, ils en établissent la preuve par ces énergiques paroles de saint Paul : « Le Christ est la tête du corps, de l'Eglise, en ce qu'il est le principe, le premier-né d'entre les morts, afin d'exercer lui-même la *prééminence* sur toutes choses, parce qu'il a plu à toute la plénitude de faire en Lui son séjour », (coloss. I, 18, 19). Et ces paroles de St Jérôme ne le disent pas moins élégamment : « Sur cette fleur, épanouie, par la Vierge Marie, sur la tige de Jessé l'Esprit du Seigneur s'est posé, non point d'une manière incomplète, comme sur les autres saints, mais, pour traduire littéralement le texte hébreu des Nazaréens : *sur lui est descendu l'Esprit-Saint dans la plénitude de sa source* ».

La raison de cette plénitude c'est l'union hypostatique. Cette dernière a donc créé à Dieu l'obligation d'ouvrir aussi large que possible sa main bénissante et de donner à l'âme du Christ la totalité de sainteté qu'elle pût recevoir : et celle-ci découle de celle-là comme le ruisseau de sa source, comme l'effet de sa cause.

:

Il en est ainsi de Marie. La Sainteté du Christ, je veux dire sa sanctification par la présence personnelle du Verbe de Dieu, sa sainteté a eu comme cortège d'honneur la grâce sanctifiante et les vertus de toute sorte. Marie, sanctifiée, elle aussi, par la grâce de la maternité, s'est vue à cause d'elle, comblée de la grâce habituelle et de tous ces privilèges que nous essayons d'étudier et de faire connaître à nos lecteurs. La maternité divine les exige et les appelle, et lorsque Dieu en a mesuré la largeur et l'immensité il les a proportionnées à cette dignité de Mère du Christ. Et notez bien, ce que souvent déjà nous avons rappelé, cette dignité de Mère de Dieu n'est pas une simple fonction, ni un titre vain, mais bien une *réalité* divine, de sa nature sainte et surnaturelle. Ainsi donc l'excellence des grâces de Marie découle de sa maternité et non réciproquement.

D'ailleurs comment la Sainteté de Marie, aussi éminente que vous la supposiez, aurait-elle pu lui procurer cette gloire de la maternité. Certes ce ne pourrait être que par *mérite*. Mais qui oserait dire que la Sainte Vierge a *mérité*, au sens vrai du mot, de devenir mère de Dieu. La chose est impossible.

La grâce sanctifiante est, il est vrai, un principe de *mérite* ; ce qu'elle mérite est immensément beau. Les efforts d'une âme en état de sainteté aboutissent à exiger pour elle, en stricte justice, la croissance de sa vitalité divine, et pour le ciel une gloire proportionnée. Tous nous sommes soumis à cette loi du mérite et Marie n'y échappe pas. Il n'y a rien dans l'éminence de sa sainteté qui lui vaille de mériter de devenir mère de Dieu. Et la raison en est fort simple, c'est que la dignité de l'ordre hypostatique est d'une nature à part. De même que toutes les tendances de l'ordre végétal ne pourront jamais aboutir à le rendre participant de la sensibilité du moindre animal, de même que

la vie naturelle, même la plus honnête, ne peut sanctifier surnaturellement qui que ce soit, ainsi les mérites les plus exigeants ne pourront jamais valoir à qui que ce soit l'honneur d'être Mère de Dieu.

Ce dernier titre a été donné à Marie, en vertu d'une prédestination unique, en vertu d'un amour privilégié à cause duquel Dieu l'a choisie de préférence à toute autre, pour être la Mère de son Christ bien-aimé.

**

Il y aurait place ici pour un touchant parallèle entre le Christ aîné de la création et Marie la privilégiée de l'amour divin. Il suffirait de relire les étonnantes pages de l'apôtre St. Paul nous refaisant remonter, d'un vigoureux coup d'aile, jusqu'aux derniers confins de l'éternité pour nous y faire voir Dieu traçant le plan du monde dont toutes les parties et l'ensemble convergent vers la gloire et l'amour d'un seul : *Le Christ*, et Marie n'en est point séparée. Dites-vous et redites-vous bien souvent que dans votre petite vie à vous comme dans la vie de toute la création, le Christ, dans l'intention divine, est le centre, la fin, l'idéal de tout et de tous. Il est, dans l'esprit et l'amour du Père *le premier en vue*, le premier en tout et toujours. Qu'il le soit aussi dans notre pensée et dans notre cœur !.

Qu'inséparablement Marie y soit aussi, compagne inséparable de sa dignité, car, enfin, en préparant la venue de son Christ, Dieu ne l'isolait point de sa Mère, et c'est en vertu de cette élection sans pareille qu'il l'a sanctifiée d'une manière que nul ne peut égaler.

Tout ceci revient à mieux faire comprendre l'éminente supériorité de la sainteté de la maternité de Marie, sur la sanctification que nous donne la grâce habituelle.

Tout ceci doit servir aussi, ce me semble, à mieux faire comprendre pourquoi Marie est proposée comme modèle à nos efforts, et comment par elle nous arrivons au Christ. Rappelez-vous la jolie et expressive formule de St-Augustin qui appelle Marie, *le moule de Dieu*. C'est d'elle que Dieu s'est servi pour former son Christ, et que Dieu nous donne aussi d'être *moulés*

en Elle afin que nous soyons des reproductions fidèles de son Christ : reproductions fidèles dans notre vie, dans nos affections, dans nos sentiments et jusqu'en ces moindres détails qui donnent à une copie d'être bien réussie et parfaite. S'il le faut que Dieu appuie fortement ses doigts sur l'argile sensible que nous sommes, fut-ce elle de nos affections, mais que par là il nous moule en un Christ ressemblant.

* **

La sainteté de Marie, comme Mère de Dieu est donc supérieure à toute sainteté de grâce sanctifiante et j'en résume toutes les preuves en ces paroles de St-Thomas et d'Albert le Grand : « La bienheureuse Vierge, par cela même qu'elle est mère de Dieu, reçoit une sorte d'infinité du bien infini qui est Dieu, et, à ce point de vue, il ne peut y avoir rien de plus parfait, de même qu'il ne peut être rien de plus parfait que Dieu ».

« Le Fils a donné à la perfection de sa Mère une véritable infinité, car on connaît l'arbre à la valeur de son fruit ».

St. Louis



SAINT Louis fut un grand roi. Jamais, peut-être, le beau royaume de France ne fut plus prospère que sous son règne. Certes, il fut brave, secondé par les circonstances, fin politique, bon administrateur et souvent heureux dans ses entreprises. Mais ces qualités naturelles n'ont jamais fait que la moitié de ses succès. La cause première du bon-

heur de son règne pourrait être méditée avec profit par maints royaumes et par maintes Républiques moins habiles ; c'est à dire que sa manière de gouverner s'appuyait avant tout sur le *Décatalogue*, ce code éternel de toutes les prospérités individuelles.

Il était né à Poissy, le 25 avril 1214. Son père, Louis VIII, époux de Blanche de Castille, le laissa orphelin, à douze ans, sous la tutelle de sa mère. Cette tutelle n'était pas une sinécure. Femme, étrangère, en présence d'une armée de petits barons qui se disputaient les prérogatives de la royauté, Blanche sut, avec une énergie toute virile, affermir le pouvoir du jeune roi.

L'éducation que la Régente donna à son fils fut en même temps, royale et chrétienne. Elle ne négligea rien pour qu'il fut pénétré jusqu'à la moëlle des principes du christianisme. Les exercices de piété marchaient de pair avec les autres études. Le Sire de Joinville, son chroniqueur, et son ami, dit que « Dieu garda Louis par les bons enseignements de sa mère. Elle



L'ÉDUCATION DE SAINT LOUIS ENFANT
Peintures murales du Panthéon.

(Cabane)

lui apprit à croire en Dieu, à l'aimer, et attira autour de lui toutes gens de religion. »

Elle allait jusqu'à lui dire qu'elle aimerait mieux le voir mort que coupable d'un seul péché grave. L'enfant ne trompa point les pieuses aspirations de la fervente Espagnole. Avant d'être un saint roi, il avait été un saint jeune homme. Ce fut un cœur pur et fidèle à son premier amour qu'il offrit à vingt ans, à Marguerite, fille du Comte de Provence.

A tous les points de vue, ce mariage convenait au roi et au royaume. La Provence relevait encore officiellement de l'Empire, mais tout la rapprochait de la France. Ce n'était pas encore l'union, mais un lien de plus entre les deux pays. La maison de Provence y trouvait elle-même honneur et profit. Raymond Bérenger, Comte de Provence avait quatre filles à marier. Il donna à son aînée près de six cents mille francs de dot. Cette somme importante pour l'époque ferait sourire aujourd'hui les banquiers juifs et les milliardaires américains. Quoiqu'il en soit, le Conseiller de Raymond Bérenger sut fort bien répondre à celui-ci qui trouvait la somme un peu forte : *« Laissez-moi faire, Comte. Si vous établissez hautement votre aînée, vous marierez bien, plus facilement les trois autres. »*

Marguerite fut donc amené à Sens, le mariage y fut célébré le 27 mai 1234, et le lendemain, jour de l'Ascension, elle fut couronnée dans la cathédrale. Son entrée à Paris fut fêtée royalement. C'étaient la joie et le bonheur qui entraient au royal foyer.

Quoique marié, Louis IX resta sous la tutelle de Blanche Castille, jusqu'à ce qu'il eût vingt et un ans accomplis. Il faut voir l'habile main de la Régente dans tous les faits jusqu'à cette époque. Au-dedans, l'abaissement de la puissance des barons ; les prétentions du Comte de Champagne et du Comte de Bretagne réduites à néant.

Au dehors, l'impuissance du roi d'Angleterre à rien tenter contre la France. Elle sut aussi se maintenir en bons termes avec Frédéric II et le Pape Grégoire XI qui entretenaient de graves différends ; en un mot, elle usa d'une saine politique que son fils sut continuer, lorsqu'il passa sans transition du second au premier plan.

Mais tout roi qu'il était, Louis IX était avant tout un chrétien.

On comprendrait mal les actes de sa royauté et les faits de son règne si l'on ne connaissait à fond ses sentiments intimes. Sa vertu principale sans exclure les autres, était la piété et tout ce qui y touche. Rien n'est beau que le vrai. Aussi serait-il hors de propos de faire de Louis IX un saint au goût de notre époque. A la sienne, il a conquis tous les suffrages, tandis que l'historien moderne pourrait en être réduit à plaider pour lui les circonstances atténuantes.

On a peine à voir juste en regardant ce saint qui nous semble à nous plus moine que roi, dans la lorgnette du vingtième siècle. Cependant, il faut se dire et se répéter que les exercices de piété si longs, si multipliés du saint roi n'ont jamais nui en aucune façon à la bonne administration du royaume.

Lui-même en faisait parfois l'observation aux seigneurs de sa Cour lorsque ceux-ci se plaignaient de la longueur de ses oraisons. "Si je passais, disait-il au jeu et à la chasse le double de temps que je passe à la messe ou au sermon, personne, à coup sûr, ne songerait à s'en plaindre." En effet, les courtisans auraient volontiers partagé les plaisirs du roi, et, s'ils se plaignaient, c'est que la piété du monarque cherchait le plaisir dans la mortification et la pénitence. Il priait, il servait lui-même les pauvres et les malades, il soignait de ses mains les infirmes, les lépreux. Il lisait la Bible, se faisait chanter les heures canoniales. La prière et les œuvres de charité remplissaient ses journées. Le devoir occupait tout son temps. Il n'en restait guère pour le jeu et la dissipation.

Toutefois, il ne se montrait ni sauvage, ni grincheux, ni désagréable en société. Il ne se refusait pas le plaisir de la chasse dont il usait sans abus. Son humilité le laissait porter des vêtements de luxe, selon son rang et selon les circonstances. Il était et restait chrétien sans jamais être maniaque. Les exercices extérieurs d'humilité n'étaient que l'expression réelle de ses sentiments intimes. L'austérité était une vertu à son usage. Il ne se croyait ni le droit, ni le devoir de l'imposer au prochain.

Ses serviteurs ne pouvaient assez louer sa patience et sa bonté. Un jour qu'il souffrait d'une enflure à la jambe, un vieux serviteur, nommé Jean, laissa par mégarde tomber une goutte de cire brûlante sur le membre malade : "Ah ! Jean," s'écria le roi ; et voyant le pauvre homme tout ébahi "Jean, lui dit-il, mon aïeul vous donna congé pour moins que cela." Philippe-Auguste l'avait renvoyé de son hôtel pour avoir mis au feu du bois qui pétillait ! Inutile d'ajouter que le vieux Jean resta au service du Saint.

Celui-ci allait lui-même visiter les pauvres et les malades et se prêtait même à ensevelir les morts. Le tableau de ces vertus choque peut-être les idées de notre siècle ; mais, au fond, c'est bien là Saint Louis : sa simplicité, son humilité, son amour de Dieu et du prochain.

La Chaine



Était un brave homme que le vieux comte de Morgenac. Un brave homme comme il y en a tant.

Il s'estimait parfait, presque impeccable, parce qu'il n'avait jamais dérobé un liard à personne.

Sa vie était réglée comme son chronomètre.

En été, le vieux comte se levait à cinq heures, allumait une bouffarde et faisait le tour de son jardin. Vers sept heures, son premier repas lui était servi. A huit heures, autre bouffarde et nouveau tour de jardin. De bouffardes en tours de jardin et de tours de jardin en bouffardes, la journée s'écoulait ainsi, calme, plate, régulière et quasi symétrique. L'hiver, naturellement, les tours de jardin étaient supprimés. M. de Morgenac les remplaçait par une visite à la serre. Et le nombre des bouffardes allait croissant.

Le comte avait deux filles charmantes, qu'il aimait beaucoup et dont il s'occupait fort peu. Veuf après huit ans de mariage, il avait confié l'éducation de ses enfants à une gouvernante.

Dans ce milieu paisible et froid, la vie morale aurait totalement manqué aux deux jeunes filles, si, par sa piété solide, la gouvernante n'eût développé dans leur cœur les germes des vertus chrétiennes.

Le père n'était ni sceptique, ni foncièrement irréligieux. Il saluait amicalement son curé ; mais il écussonnait ses rosiers pendant que ses filles allaient à la messe. En théorie, il respectait infiniment la religion ; nous oserions presque dire qu'il la respectait trop, puisqu'il n'en usait jamais. Toute sa foi consistait en une sorte de déférence extérieure et de pure convention pour les choses du culte. Il était bienséant à l'égard de Dieu, mais sa déférence n'emportait aucune adhésion manifeste. M. de Morgenac, du reste, par habitude peut-être autant que par tempérament, aimait ce vague de l'âme, cette indécision perpétuelle de la volonté, qui, entre le bien et le mal, laissent tant de gens commodément assis dans le demi-savoir et la demi-vertu.

Calfeutré dans sa petite maison de campagne, sans but dans la vie, insensible à toute lutte de la pensée, M. Morgenac menait une existence végétative. Son affection pour ses filles se réduisait à quelques petites attentions aimables ; un abîme existait entre lui et ses enfants. Car les cœurs qui ne communient pas dans la même foi peuvent éprouver des attractions réciproques, mais ces sortes d'attractions sont essentiellement passagères et fugitives. Ces cœurs-là s'entretouchent et ne se fondent pas. M. de Morgenac, par son indifférentisme religieux, s'était donc privé des joies paternelles les plus délicates et les plus pures.

Un père qui ne s'agenouille jamais à côté de sa fille ne saurait même soupçonner la richesse filiale d'un cœur féminin.

Marie et Agathe de Morgenac dévoraient en silence le profond chagrin que leur causait l'indifférence incurable de leur père en matière de religion. Elles ne s'en étaient ouvertes à personne. Cependant, leur digne gouvernante avait pénétré la signification vraie de cette grande et légitime douleur.

Un jour, avec une délicatesse exquise, dame Berthe proposa aux deux jeunes filles une pratique de dévotion fort en honneur, disait-elle, en son pays.

Mes enfants, si vous le voulez bien, nous prendrons entre nous trois l'engagement de prier d'une façon constante et suivie pour la conversion de la personne dont le retour à Dieu nous est le plus cher. Toutes les fois que l'horloge tintera, de huit heures du matin à midi, l'une de nous fera à cette intention une courte invocation mentale. L'autre reprendra ces invocations de midi à quatre heures du soir. Enfin la troisième de quatre heures du soir à huit heures.

Un éclair de joie brilla dans les yeux des deux jeunes filles. Ces trois femmes s'étaient comprises.

Pendant quatre ans, elles prièrent sans jamais se communiquer le nom de la personne pour laquelle elles priaient ainsi. Une même pensée les unissait : le salut éternel du comte de Morgenac.

—As-tu fait ton bout de chaîne ? disait parfois Agathe à Marie.

—Oui, répondait celle-ci ; et vous, dame Berthe ?

—Je crois même que j'ai doublé le chaînon, reprenait la gouvernante.

—Ah ! voilà bien les femmes ! s'écriait le vieux comte. Elles ne parlent que de chaînes et de chaînons et broderies.

Les trois femmes souriaient doucement ; M. de Morgenac rallumait sa pipe et la chaîne de prières continuait à s'allonger.

Elles avaient donné le nom symbolique de "chaîne" à cette invocation ardente, perpétuelle, continue, que, silencieuses, elles murmuraient pour le salut de l'âme sincèrement aimée.

N'était-ce pas, en effet, une chaîne de prières alliant la terre au Ciel ?

Le comte ne se doutait guère de leur pieuse industrie.

Cependant, la cognée de Dieu était à l'arbre endurci . . .

Un dimanche matin, M. de Morgenac fit toilette et se rendit à la messe, au grand étonnement des trois femmes. Elles ne manifestèrent cependant aucune surprise et sagement continrent l'allégresse dont elles étaient pénétrées.

Quelque temps après, M. de Morgenac suivait une retraite prêchée par un missionnaire dominicain.

Enfin, par un beau jour de Pâques, le comte s'approchait de la table eucharistique à laquelle, depuis trente ans, il ne s'était point assis.

La chaîne avait pris dans ses mailles le cœur d'un indifférent ; elle ramenait un cœur d'or à Dieu. Une âme en torpeur recouvrait la vie.

S'il y eut ce jour-là beaucoup de joie dans le Ciel, il y en eut également beaucoup sur la terre. Agathe, Marie, dame Berthe et le bon vieux curé de L. chantèrent, je vous l'assure, l'*Alleluia* pascal du plus grand cœur !

Le comte de Morgenac ignora toujours l'œuvre pieuse de ses filles et de dame Berthe. Mais, dans leur reconnaissance envers Dieu les trois femmes firent part à plusieurs de leurs amies de l'immense grâce obtenue.

Peu à peu, l'usage de la chaîne s'établit dans plusieurs châteaux de Bretagne et de Normandie, où les guerres du premier empire n'avaient que trop fait pénétrer le poison mortel de l'indifférentisme religieux parmi les châtelains campagnards qui avaient suivi Bonaparte.

Actuellement, au sein d'un certain nombre de familles de Haute-Normandie, sans trop connaître l'origine de cette coutume, on fait la chaîne entre femmes, toutes les fois qu'un membre de la famille, fils, père ou époux, oublie sa naissance chrétienne et ses devoirs religieux.

L'année dernière, — je garantis l'authenticité du fait, — un de mes amis du Havre se réconciliait avec Dieu après vingt ans d'indifférence : ses deux filles et sa femme faisaient, depuis sept ans, la chaîne autour de son âme.

Edouard Alexandre.



Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Mai au 25 Juin 1909.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame A. B.			0.50
Dame A. L.			1.00
Anonyme.			1.00
Dame W. R.			0.50
Dame E. M.			0.25
Dame L. R.			1.00
A. S.			0.25
Abonnée.			0.50
Anonyme.			1.00
Delle R. Lamothe.			10.00
E. A.		Trois-Rivières.	0.50
Anonyme.			1.00
Joseph Aubry.		Trois-Rivières.	0.25
Dame J. E. Godin.		Trois-Rivières.	0.25
Delle M. C. Morissette.		Trois-Rivières.	0.50
Pèlerine.		Trois-Rivières.	1.00
Delle Aurélie Lanouette.	5	Ste. Anne de la Parade.	0.50
M. Louis Lainé.		Rimouski.	0.50
Dame G. M.			1.00
D. Vve Théophile Cinq-Mars.		Batiscan.	1.00
Dame Tremblay.		Montréal.	1.00
Anonyme.			0.50
Anselme Provencher.		Cobalt.	0.50
E. V.			1.00
Dame G. M.			1.25
Delle S. Bérubé.	41	St. Sauveur.	5.00
Pèlerin.		Sorel.	0.50
L. B.			1.00
Anonyme.			0.50
Anonyme.			1.00
Napoléon Dumas.			0.50
A. Montplaisir.		Cap de la Madeleine.	1.00
L. R.			1.00
Dame G. Ledoux.			0.15
Dame J. F. T.		Nicolet.	1.00
Dame O. B.			0.25
L. B.			0.25
Dame Vve. Octave Paradis.		St. Sauveur.	0.50
C. L.			2.00
Abonnée.		St. Barnabé.	1.00
Chs. F.			1.00
Abonnée.			0.25



L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Georgiana Bellavance.....			0.50
Delle Elise Plante.....		Québec	1.00
Dame A. Lachance.....		Québec.....	1.00
Mr. O. Anger		Québec.....	0.50
Dame Eug. Marsolais.....	58	L'Assomption	6.50
Dame A. Payette		Sorel	0.50
C. Guenette			1.00
L. M		Québec.....	0 10
Abonnée.....			1.00
Thomas Langevin		Thetford Mines	0.50
Mr. Joseph Dumais.....		St. Philipbe de Niri	1.00
Un pèlerin.....			1.00
Un pèlerin.			1.50
Abonnée		Becancourt	1.00
Dame Lemieux		St. Michel.....	0 25
Dame Désiré Blais		St. Michel ..	0.50
Dame A. Clément		Grand'Mère	1.00
Madame Dupont.....		Manchester	0 50
A. Doyon.....			5.00
Dame J. Houle			1.00
A. M.....			1.50
Dame Ph. Gariépy.....			0,25
Dame L. R.....			2.50
Pèlerin.....			1,25
J. A. D. Amorer.....		Montréal.	1 00
Dame A. Dandeneau.....			0,25
M. V. G.....			0,50
Abonnée.....			0,25
Pèlerins.....			1,25
Abonnée.....			8 00

Une personne des Trois-Rivières fait une offrande particulière aux "Stations" et recommande aux prières des lecteurs l'âme de Sœur St Raphaël, née Quessel, fondatrice de l'Hôtel-Dieu Saint Joseph, Arthabaskaville.

L'art de se gêner

Se gêner est une nécessité de la vie pour quiconque veut la paix et désire être bon.

De cette nécessité le chrétien doit faire une vertu ;

Se retirer un peu pour laisser la place à un autre ;

Se priver d'une fantaisie désirée par un autre ;

Se taire sans affectation, pour laisser la parole à un autre ;

Supporter une contrariété pour l'épargner à un autre ;

Ne pas trop se plaindre pour ne pas importuner les autres ;

Accepter sans dépit une opinion opposée à la nôtre ;

Avoir dans son âme, le désir permanent de faire plaisir aux autres ;

Voilà en quoi consiste l'art de se gêner. C'est essayer de mettre en pratique la parole de Jésus-Christ : *se renoncer*, accepter en paix les petites croix de chaque jour, et les porter sans trop les montrer.

C'est devenir, sans que personne s'en aperçoive cette petite *hostie* dont parle saint Paul, *hostie vivante, sainte, douce aux regards de Dieu*.



15 AOUT

A mes sœurs qui ont pour Patronne la douce Vierge Marie.

Si j'étais poète,
En un bouquet exquis de vers harmonieux,
Je viendrais vous offrir et mon cœur et mes vœux,
Mes vœux de bonne fête.

Si j'étais oiseau,
Je viendrais gazouiller près de votre fenêtre,
Mon chant le plus savant, le plus frais, le plus beau,
Et votre âme d'artiste applaudirait peut-être.

Si j'étais l'abeille
Qui chante en butinant pour en butiner mieux,
J'irais pour vous choisir au fond de ma corbeille
Mon rayon de nectar le plus délicieux.

Si j'étais l'étoile
Dont l'éclat est plus vif quand le ciel est plus noir,
On me verrait briller sans éclipse et sans voile
Au fond de votre ciel comme un rayon d'espoir.
Ce que je suis, du moins, c'est un cœur qui vous aime,
C'est une voix qui prie aux pieds du Christ Sauveur
Et lui dit : Couronnez de joie et de bonheur
Des sœurs que je chéris à l'égal de moi-même !

ENFANT DE MARIE.

LE POIS FLEURI

EN 1795, le jour de Pâques, l'abbé Sigournais, après avoir chanté la messe et les vêpres, se reposait dans son jardin, sous un prunier, dont une vigne vierge, deux lierres et cinq clématites variées, grim pant les uns sur les autres, avaient fait la plus épaisse tonnelle, la cloche de feuilles la plus fournie qu'on pût imaginer. Il comptait sur ses doigts les malades auxquels, les jours précédents, il avait porté la communion, accompagné d'un petit gars de quatorze ans, son servan t de messe, appelé Lambinet. Et il lui semblait bien que le nombre n'y était pas, lorsqu'une femme parut et dit :

— Monsieur le curé, celui de chez nous n'a pas mangé depuis ce matin, parce qu'il vous attend pour faire ses Pâques.

— L'abbé, à cause de l'ombre de sa tonnelle, ne reconnut pas sa paroissienne. Il demanda :

— Quel âge a-t-il, et quel est-il ?

— Quatre-vingts ans, et c'est le grand-père de Lambinet, votre servant.

— J'irai répondre le curé.

— C'est que, riposta la vieille femme, la route est longue, et voici la lumière qui décroît. Vous savez qu'il demeure à l'autre bout du marais.

— Peu importe, dit simplement l'abbé, je l'avais oublié, ton oncle ; mais je vais réparer, je pars tout de suite.

La femme reprit, ne voulant pas être cause d'un malheur :

— Ecoutez il y a une patrouille de Bleus qui garde la route de Saint-Jean-de-Monts : s'ils vous découvrent, ils vous tueront.

— Ca n'empêche pas de partir, fit le curé. Et puis Dieu sera du chemin.

Il sortit alors de dessous l'abri de son prunier. C'était un grand vieil homme bâti comme ses rudes métayers, pour la fatigue de la vie, et dont la figure toute ratatinée, toute jaunie, n'avait qu'une seule expression, qui ne changeait jamais, celle d'une bonté triste et que rien n'a lassée. Il passa devant la femme sans plus s'occuper d'elle, et regarda le soleil d'un air de dire : " Pourvu que tu ne me laisses pas au milieu du marais ! "

Une demi-heure après, il se mit en marche, portant une hostie consacrée qu'il avait renfermée dans un médaillon d'argent et pendue à son cou. Devant, à dix pas, s'en allait, roulant d'une jambe sur l'autre et content d'être en danger de mort, le servant de messe qui avait seulement quatorze ans, mais toute la taille, toute la vaillance d'un homme et des cheveux roux frisés, et des yeux bleus de marin, qui luisaient parmi les taches de rousseur. Les deux précautions qu'il avait prises, c'était de ne pas allumer la lanterne que Lambinet tenait comme une canne de confrérie, par le haut de la hampe, et de prendre à travers champs les sentiers à tout moment coupés de canaux et de fossés.

Quel tranquille soir de Pâques ! Les pousses des roseaux commençaient à crever les graines épuisées et mortes de l'an passé, les moissons étaient hautes d'un pied, la lumière jaune du couchant se reflétait dans les eaux. Personne ne se montrait. La peur semblait avoir rendu déserte la campagne. L'abbé s'avancait bien droit, la tête seulement un peu inclinée sur la poitrine, cherchant le sommet des mauvais sentiers en dos d'âne qui endiguaient les fossés. Il ne faisait nulle attention à nulle autre chose du chemin, pas même aux plantes semées de sa main et qui pouvaient, en cette soirée, êtres épanouies.

Toute sa pensée était concentrée en une muette prière d'adoration. Et ils allaient seuls dans le pays marécageux, leurs silhouettes grandies par l'ombre qui tombait. Cependant, comme le soleil allait se coucher, l'abbé Sigournais leva les yeux et il aperçut devant lui un champ où le sentier finissait, et qui était à

moitié vert et à moitié blanc. La partie verte portait une moisson assez basse ; l'autre au contraire, était recouverte d'une végétation haute, fleurie, mouvante au vent léger qui venait de la mer.

— Qu'est cela ? demanda l'abbé, dont les yeux n'étaient plus guère bons.

— A droite répondit le gars, c'est un champ de lin, et à gauche, c'est un champ de haricots en fleurs. Il faudra passer à travers l'un ou l'autre, Monsieur le curé !

L'abbé ne répondit pas, par respect ; mais quand il arriva à l'endroit où le chemin se perdait et où commençait le labour, il vit deux paysans qui étaient venus inspecter leur bien et juger des récoltes futures. Il les reconnut, et il passa : " Quel est celui qui sera béni pour avoir ouvert son champ au passage de son Dieu ? " Et il avait à peine formulé en lui-même cette pensée, que les deux hommes le tirèrent de doute. Le propriétaire du champ de haricots s'avança comme un furieux, et cria :

— Ne traverse pas ma récolte, curé, ou il t'arrivera malheur.

L'abbé Sigournais, réprima la grande indignation qui se levait en son cœur ; il étendit seulement trois doigts, et béni l'homme qui venait de parler. Aussitôt le second, qui possédait le champ de lin et qui avait enlevé son grand chapeau, dit de sa place :

— Mon lin va fleurir tout à l'heure ; mais vous pouvez passer, le bon Dieu, vous et votre servant.

Le grand abbé Sigournais, la tête toute droite cette fois, dans l'ombre presque entièrement noire, s'avança dans le creux d'un sillon que pâlissaient un peu des milliers de tiges légères ; et il trouva bientôt un autre sentier, et il arriva, annoncé par l'aboi d'un chien, dans la petite ferme au toit de roseaux, où habitait celui qui attendait ses pâques.

La lune à moitié pleine, multipliée à l'infini par les flaques d'eau, les fossés et les étangs du pays plat, éclairait assez bien la campagne, lorsque le curé, vers 10 heures, se remit en route pour regagner le presbytère. Le servant de messe marchait à côté de lui, ne lui venant qu'à l'épaule, malgré sa crue rapide, et, plus fier encore qu'à l'aller, portant sa lanterne allumée, qui dansait sur les digues comme les follets de nuit. Il sifflait de temps en temps un petit air de chanson pour chasser le sommeil.

Ils parvinrent ainsi, peut-être une heure après le départ, à l'endroit où étaient le champ de lin et le champ de haricots.

Dans le premier, il n'y avait plus personne ; mais à l'entrée du second, devant la muraille de plantes folles montées en buisson et couronnées d'une lueur qui paraissait de la neige, ils virent un homme à genoux, les cras en croix, le front tourné vers eux. Au moment où ils quittaient le sentier pour traverser de nouveau la pièce de lin, l'homme, qui n'était qu'à quelques pas d'eux dit d'une voix coupée de sanglots ;

— Monsieur le curé ! Monsieur le curé !

Le grand abbé Sigournais connut, au son de la voix, que c'était celui de ses paroissiens qui l'avait menacé quelques heures avant.

— Pauvre chrétien, dit le curé, que fais-tu là ?

— Je pleure depuis que vous avez passé dans le champ de mon voisin. J'ai eu peur pour ma récolte, j'ai été un misérable.

Il sanglotait si fort en disant cela, que l'abbé Sigournais ne put s'empêcher d'aller jusqu'à lui, et de se baisser et de l'embrasser ; et comme il le tenait encore tout près de sa poitrine, il entendit cette prière :

— Monsieur le curé, je vous en supplie, passez ce soir à travers mon champ, afin que je fasse pénitence !

L'abbé et son servent traversèrent donc les hautes rames fleuries, qui se brisaient à leur passage, et en cet instant une bouffée de parfums s'éleva des buissons blancs, comme si vingt mille fleurs de pois de senteur s'étaient ouvert ensemble. D'où l'abbé comprit bien qu'un événement extraordinaire s'accomplissait.

En effet, plusieurs choses merveilleuses furent observées par ceux qui, en cette triste année, purent faire la moisson. Le lin qui avait donné passage à Dieu devint par la suite si fourni et si haut, que de mémoire d'homme on n'en avait vu de pareil. Et ainsi la foi fut récompensée. Mais le repentir, mes enfants, le fut plus magnifiquement encore. Non seulement les haricots réparèrent en deux jours le tort qu'avait fait à leurs feuilles, à leurs tiges, à leur fleurs, la trouée du servent et du prêtre, mais encore, quand on voulut récolter et briser les cosses mûres, on remarqua que le pois avait été changé. Au lieu d'un petit haricot blanc, maigre et sans tache, les filles et les femmes recueillaient, en nombre inusité, des pois d'une forme plus arrondie, à l'endroit du germe, la figure parfaitement nette d'une hostie entourée de rayons violets, comme un grand ostensor.

L'abbé Sigournais ne fut pas tout de suite avisé de ce prodige.

Il avait été, quelques jours après Pâques, déporté, avec beaucoup d'autres, jusqu'en pays d'Espagne ; mais, au retour, quand il reprit possession de son presbytère, il put admirer, dans un coin que des mains amies avaient cultivé pour lui, des haricots de l'espèce nouvelle marqués d'un ostensor violet. Il se réjouit de ce que son rêve avait été réalisé. Et depuis lors, mes enfants, le pois s'est multiplié ; j'en ai tenu dans mes mains, du temps que je voyageais en Vendée, et que je n'étais pas à votre service, mon petit René, mon petit Ambroise.

RENE BAZIN

de l'Académie française.



La Revue Canadienne.—Sommaire de Juin 1909.—*Elic J. Audair* : La Saint Jean-Baptiste.—*Ernest Gagnon* : Pages d'histoires (suite).—*Ph. Perrier* : Mouvement Social catholique.—*U. Many* : Etudes Bibliques (IV) *Arthur Surveyer* : La représentation proportionnelle.—*George Dupont* : De la filtration de l'eau.—*Paul Michel* : Les travaux manuels techniques.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres.

La Réponse.—Sommaire de Juin 1909.—Aulard le Taciturne.—Petits à propos apologétiques.—Une tempête autour d'un crâne.—Apologétique au jour le jour.—Réflexion sur un cadran solaire.—A propos des processions.—Coups de ciseaux apologétiques.—Voici un exemple du ton peu ennuyant de cette Revue :

"Il n'y a pas longtemps, mourait à Londres sir Spurpeon, qui avait occupé, dans une secte protestante anglaise, une importante situation.

Les partisans du défunt professaient une estime enthousiaste pour ses vertus. D'autres faisaient certaines réserves.

La famille fit tracer sur la porte de la maison mortuaire un avis de décès ainsi conçu :

"*Sir Spurpeon parti pour le ciel ce matin à onze heures.*"

Un malin écrivit au-dessous :

"*Quatre heures du soir.—Spurpeon pas encore arrivé. Saint Pierre très inquiet.*"—

* * *

L'abbé J. A. Sabourin :—Les catholique Ruthènes : leur situation actuelle dans le diocèse de Saint Boniface.—10cts. chez l'auteur à Sifton, Manitoba ; au profit de la Mission Ruthène.

Vie de Sainte Hildegarde, *Thaumaturge* et prophétesse du XII Siècle, écrite par les moines Théodoric et Godefroid, contemporains de la Sainte, traduite du latin en français. Un volume in-12 carré, de 230 pages, orné d'un portrait de la Sainte. Prix 50cts. chez Chamonal 20, 22, Rue de Varenne, Paris.

Cette vie est l'œuvre du moine Théodoric, appartenant, lui aussi, à l'Ordre Bénédictin. Sur l'invitation des abbés Ludovic et Godefroid, il ne fit qu'achever l'ouvrage commencé par un de ses confrères, le moine Godefroid.

Sainte Hildegarde naquit à Beckleim sur la rive gauche du Naw, au commencement de l'année 1099, de parents nobles et honorés de la dignité de chevaliers. Son père s'appelait Hildebert et était vassal de Meginhart comte de Spanheim ; sa mère s'appelait Mechtilde ou Matilde. A l'âge de huit ans, elle fut confiée aux soins de sainte Jutte, l'abbesse de Saint-Disibode, qui, suivant l'expression de Théodoric, "la revêtit diligemment de l'habit d'humilité et d'innocence ; l'instruisant des psaumes de David, lui apprenant à se réjouir sur la lyre à dix cordes". C'est dans ce monastère qu'elle se consacra au Christ avec Hiltrude, fille de Meginhart et plusieurs autres jeunes filles de son âge, faisant profession de la règle de saint Benoît.

Elle fut de son temps la Sibylle, l'oracle ;
 Car l'Esprit créateur en fit son tabernacle ;
 Les chérubins ailés vinrent la visiter.
 Les pontifes, les rois daignaient la consulter ;
 Et le peuple admirait le sublime spectacle,
 De cette Débora qui lisait dans les cieus.
 Avec Dieu seul pour maître elle eut toute science,
 Et la vertu d'en haut lui donna la puissance,
 De chasser le démon, l'éternel envieux.
 Elle jouit au ciel de la plus pure gloire,
 Les siècles à l'envi chanteront sa mémoire.

•••

D. Jean Rusbrock : Vie et gestes, suivi de son livre très parfait des *Sept degrés de l'amour* : un volume in-12, carré, chez Chamonal, prix 50 centins.

J. Rusbrock est surnommé, à cause de la sublimité de sa doctrine, le *divin contemplateur* aussi nos lecteurs liront-ils avec plaisir les belles pages de sa vie et de sa doctrine.

Félix Anizan — *Vers lui* : le livre dont nous parlons dans notre Chronique est un joli volume de 70cts. en vente à la librairie St. Paul, 6 Rue Cassette Paris, ou chez l'auteur. 21 avenue du Casino, Liège (Belgique.)

Les quatre Rats

Un ouvrier du port de Dundée (Ecosse) raconta un matin à sa femme qu'il avait eu un rêve pendant la nuit. Il avait vu quatre gros rats s'approcher de lui l'un après l'autre. Le premier était gros et gras, les deux autres étaient fort maigres, le quatrième était aveugle.

Le brave homme était inquiet, car il avait entendu dire que les rats portent malheur. La pauvre femme ne pouvait trouver l'interprétation du songe. Son petit garçon fut le Joseph de ce Pharaon : "Le rat gros et gras dit-il à son père, c'est le marchand de vin que tu vas voir souvent et à qui tu portes toute ta monnaie ; les deux maigres, c'est maman et moi ; l'aveugle, c'est toi papa." Ce mauvais rêve est bon pour qui en comprend le sens et agit en conséquence-



Prières et Actions de Graces

St. Ursule.—Remerciement à N.-D. du Très Saint Rosaire pour grande faveur obtenue. Off. 50c. Un abonné—**St. Jean des Piles.**—je vous adresse \$10.00 en reconnaissance d'une grande faveur obtenue par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire et de St. Antoine, je prie cette bonne mère de m'obtenir d'autres faveurs. Abonné—**St. Sauveur.**—Remerciement au SS. CC. de Jésus et de Marie pour avoir obtenu à un homme qui prenait de la boisson depuis seize ans et qu'une maladie grave a ramené à Dieu.—**Ste. Anne de la Pérade.**—Je vous adresse avec mes remerciements 25cts en actions de grâce donnés par une abonnée, pour faveur obtenue—Z. T.—**Trois-Rivières.**—Je vous transmets 25cts de la part d'une mère pour la guérison de deux enfants malades, et 25cts pour une sorte d'embaras —**Ste. Anne de Prescott.**—Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire d'avoir obtenu du mieux pour certains malades que je lui avais recommandés.—**Dame R. T.**—**Cap de la Madeleine.**—Je vous apporte \$10.00 pour les Stations pour amélioration de ma santé après cette promesse et celle de publier—**Lanoraie** Remerciement à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue après promesse de faire publieret de m'abonner aux Annales.—**Dame H. J.**—**Ste. Victoire.**—Merci à N. D. du Rosaire d'avoir été préservé du trouble qu'une personne voulait me faire, après promesse de publier —E. B.—**Ste. Anne des Plaines** Une dame envoie \$1.00 pour les Stations du Rosaire en action de grâce d'une faveur obtenue par l'intercession du St. Rosaire et de St. Antoine. **Nashua**—Veuillez s. v. p. inscrire mille remerciements à la T. S. Vierge pour guérison obtenue après une promesse faite.—**Louis D.**—**St. Barnabé**—Ci-inclus \$1.00 pour les Stations du Rosaire de plus 40cts pour cinq lampes pour une neuvaine—**Abonnée.**—Je vous envoie une piastre s. v. p. de prendre cinquante cts pour ma contribution des Annales du Très St. Rosaire et cinquante cts. pour participer aux Station de N.-D. du Cap.—Veuillez s. v. p d'inscrire dans votre prochain numéro. Remerciement a N.-D. du Très St. Rosaire pour une grace obtenue par l'intercession avec promesse de faire publier.—O. P.—**Ste. Marie**—Veuillez donc publier mes remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu la grâce que mon mari a arrêté déjà depuis longtemps de prendre aucune boisson, j'offre 25cts. et 5cts. pour faire brûler devant l'image miraculeuse.—**Une Abonnée**—**St. Séverin**—Je vous inclus 20cts. pour faire brûler 4 cierges devant Notre D. du St. Rosaire pour les âmes du Purgatoire pour faveurs obtenues et j'en demande encore bien d'autres.—**Abonnée**—**Lassalle**—J'adresse ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour avoir obtenue ma guérison d'une maladie après promesse de faire publier dans les Annales —A. L.—**Berthier**—Je vous envoie 25cts. pour lampes, en remerciement de faveur obtenue et pour en obtenir de nouvelles votre toute reconnaissante.—O. E. L.—**L'Épiphanie**—Je viens offrir mes remerciements les plus sincères à N.-D. du Rosaire pour plusieurs grâces obtenues et solliciter la protection de cette bonne Mère afin d'en obtenir de nouvelles.—**Dame J. Marien**—**St. Placide**—Veuillez inscrire dans vos Annales pour guérison obtenue après promesse de publier mes remerciements à N.-D. du Cap.—C. G.—**Yamachiche.**—Une abonnée à vos annales vous prie d'y insérer, remerciement pour faveur obtenue après promesse d'insertion.—**Enfant de Marie.**—**Trois-Rivières.**—Remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour deux grâces obtenues après promesse de faire publier dans les annales, et je sollicite de sa bonté de nous continuer ses faveurs.

Enfant de Marie.—**Waterloo**.—Ci-inclus \$0,50 centins pour un abonnement aux annales que j'avais promis si je n'étais pas malade durant le mois et n'ayant pas ressenti de mal depuis.—**Rivière Noire**.—Ci-inclus vous trouverez une piastre et demie (\$1.50) dont 50 cts pour avoir été soulagé d'un grand mal aux pieds et une piastre a N.-D. du Cap pour faveur obtenue et avoir été soulagé d'une longue maladie :—**Les Aulnaïs**. Après faveur obtenue et promesse faite, je vous envoie ci-inclus cinquante centins, pour une basse messe en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire, et pour le soulagement des Ames du Purgatoire.—**M. L. D—St. Wenceslas** Ayant un mal de dos et l'estomac qui me faisait souffrir, je promis a la Ste. Vierge qui si elle me guérissait que je ferais publier cette faveur dans les Annales depuis cette promesse je n'ai ressenti que quelques douleurs et je demande encore la santé de ma famille—**Dame Step. R.**—Vous trouverez ci-inclus \$1.00 que j'envoie pour le sanctuaire en reconnaissance pour une grande faveur obtenue et je demande à la Ste. Vierge de me continuer sa protection et de répandre ses bénédictions sur ma famille, de me protéger dans mes entreprises.—**Une abonnée. U. Th.—Forge Village**.—Je vous envoie trois piastres pour une grand'messe en l'honneur de la Sainte Vierge pour les âmes du Purgatoire pour plusieurs faveurs obtenues et aussi pour en obtenir des nouvelles.—**St. Norbert**.—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication, et je demande plusieurs autres faveurs spirituelles et corporelle—**A. D—Valmont**.—Veuillez publier que j'ai été exaucée et que j'en remercie la Sainte Vierge.—**H. R—Tracadie**.—C'est avec un cœur rempli de remerciements que je viens remercier N.-D. du Rosaire de m'avoir préservé de la picote, et aussi de m'avoir accordé une autre grâce—**Delle D.L—St. Séverin**.—Une personne de cette paroisse vous envoie 0,50c pour faveur obtenue—**Dame L. G—Bécancourt**.—Je m'acquitte de ma promesse en publiant que ma petite Florence a été guéri d'une inflammation de poumons.—**Dame G. H—St Frédéric**.—Guérison obtenue avec promesse de faire inscrire dans vos Annales et une neuvaine faite en faveur de Notre-Dame du St. Rosaire mille remerciement. Une autre faveur accordée encore avec promesse de faire inscrire dans vos Annales—**Abonne—Saint Tite**.—Je vous envoie ci-inclus la somme de 50cts. en l'honneur de Notre-Dame du St. Rosaire pour avoir obtenue la guérison de ma mère Veuillez s. v. p. le publier dans vos Annales—**Abonnée—Hull**.—Ci-inclus 0,25c pour les Stations du Rosaire pour des faveurs obtenues—**St. Sauveur**.—Je vous envoie trente cents pour faire publier dans les Annales pour avoir réussi dans mon ouvrage—**Delle A. D—Trois-Rivières**.—Souffrant d'une attaque de rhumatisme qui m'empêchait de vaquer à mes occupations, je promis à la Sainte Vierge et à Saint Joseph de publier ma guérison dans les Annales du St. Rosaire s'ils m'obtenaient cette grâce. Il y a maintenant près d'un an que j'ai recouvré la santé et le mal n'a pas reparu depuis. J'atteste le fait en actions de grâces—**Trois-Rivières**.—Recevez ci-inclus le montant pour un nouvel abonnement aux Annales du T. S. Rosaire en reconnaissance d'une grande grâce obtenue par l'intercession de la très Ste. Vierge et des St. Anges Gardiens, Prière d'insérer cette faveur dans les Annales—**St. Aldophe**.—Vous trouverez ci-inclus 10 centins pour cierges que vous voudrez bien faire brûler devant la Statue de Notre-Dame du Très St. Rosaire faveur obtenue et pour obtenir sa sainte protection pour une affaire plus importante encore. Veuillez inscrire dans vos Annales—**Dame J. A. B**—J'ai obtenu plusieurs faveurs de N.-D. du Rosaire après lui avoir promis de publier dans vos belles Annales, veuillez s. v. p. le publier—**Dame M—La Pérade**.—Je vous retourne cette carte avec la somme de trois piastres pour paiement d'un gros grain et je remercie Notre-Dame du Rosaire des grâces qu'elle m'a obtenues et je lui demande de nouvelles faveurs.—**Baïville**.—Faveur obtenue

et soulagement dans ma santé et je demande ma guérison complète—**Dame R. L. -West Rutland.**—Veuillez s. v. p. publier dans les Annales mes plus grands remerciement a notre bonne Mère pour m'avoir protégé et préservé d'un grand danger dans mes découragements **Madame H.** remercie Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue après avoir fait une consécration de son enfant a la Ste. Vierge et promesse d'une basse messe au Sanctuaire du Cap dont vous trouverez 50cts.—**Beauce.**—Je remercie beaucoup la Ste. Vierge d'avoir apporté un grand soulagement dans ma faiblesse. J'irai en pèlerinage à Notre-Dame du Cap, si elle daigne me rétablir.—**St. Paul de Chester.**—J'en voie \$5.00 que j'avais promis à N.-D. du Rosaire pour la guérison de ma femme avec promesse de le faire publier dans les Annales.—**J. F. Adams.**—Veuillez publier dans vos Annales je dois mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire après avoir fait la promesse de les publier dans vos Annales que cette bonne mère me pardonne d'avoir retardé à le faire — **Abonnée—St. Prosper.**—Ci-inclus vingt cents offert à N.-D. du Rosaire en reconnaissance d'une guérison obtenue s. v. p. inscrire dans vos Annales—**Dame J. A. Gravel—Louiseville.**—Remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour m'avoir guérie du mal de dents—**Melle A. L.—Maskinongé.**—Recevez ci-inclus \$0.50 centins pour une basse messe et veuillez faire paraître dans vos chères Annales la faveur obtenue. Mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour le succès d'une affaire importante obtenue après promesse de faire publier et de faire dire une messe.—**Dame, C. E. M.,—Rivière Ouelle**—Une guérison que j'ai demandée en l'honneur de Notre Dame Saint Rosaire a été accordée je vous envoie \$0.50 cents pour une basse messe en l'honneur de Notre Dame du Saint Rosaire pour paiement de cette guérison et j'en demande trois autres pour moi et pour mon mari et mon petit garçon pour faire une bonne première Communion et j'espère obtenir ma guérison—**Dame P. P. —Yamachiche**—Mon mari ayant été bien malade l'hiver dernier je me suis confiée a Ste. Anne et à Notre Dame du Rosaire comme étant leur fidèle abonnée je n'ai pas désespéré qu'elle le rendrait à la santé et qu'il reprendrait sa besogne ordinaire, il est bien mieux—**St. Stanislas.**—Je vous demande une petite place dans vos chères Annales pour plusieurs faveurs obtenues entre autre une maladie heureuse et grâce du Baptême reçu—**Abonnée Manchester.**—Révérend père c'est avec plaisir et empressement que je m'acquitte de ma promesse envers notre bonne mère à laquelle j'ai promis de faire publier ma guérison dans les Annales.—**Louiseville.**—Mon Révérend Père, Veuillez s. v. p. inscrire ce qui suit une mauvaise affaire évité après la promesse de pain à St. Antoine de Padoue et avoir fait la promesse de publication et avoir reconmandé à la Vierge du Cap je suis redevable à ces deux grands Saints de 3 autres faveurs—**Concord.**—Je vous écris un mot j'ai été bien malade et mon mari aussi à été malade j'avais promis 25cts quand il a été malade et 25cts pour moi mon mari est bien mais moi ça ne va pas vite mais j'ai obtenu quelque changement—**Abonnée Sainte Croix.**—Remerciements et reconnaissance à N.-D. du S. Rosaire pour avoir été préservé d'un grand accident—**Dame Louis Auger.—Sherbrook.**—Je viens remercier la bonne Ste. Vierge pour des grâces obtenues s. v. p. veuillez faire publier encore dans les Annales mes remerciements à la bonne Ste. Vierge d'une guérison obtenue—**Delle M. B.—Saint Tite.** Je vous envoie \$1.00 pour N.-D. du Très Saint Rosaire après promesse faite et faveurs obtenues et je lui demande encore la guérison de ma petite fille—**Dame L. L.—Lowell**—Mille remerciement à la Ste. Vierge pour faveurs obtenue—**Une Abonnée.—Drummondville.**—Je viens en pèlerinage faire chanter une grand'messe et faire brûler une neuvaine de lampes en reconnaissance de faveurs obtenues—**Une personne remercie beaucoup la Reine du Rosaire de son assistance contre les tentations de la chair et**

lui demande d'autres faveurs—Je vous envoie 10cts pour grâce obtenue de N.-D. du T. S. Rosaire—**Valleyfield**.—Ci-inclus 50cts pour les Stations du Rosaire en reconnaissance de faveurs obtenues après promesse de publier.—Abonnée.—Un gros merci à N.-D. du Cap pour la guérison d'un enfant que je croyais gravement atteint.—**Batiscan**.—Un abonné vous adresse 50cts aux Stations pour faveur obtenue d'autres se recommandant, une pour la guérison de la vue et une autre pour sa guérison.—**Walkers Cutting**.—Veuillez s. v. p. publier le soulagement d'un gros mal de tête après promesse de publier off 10cts—**Deschambault**.—Une personne remercie N.-D. du Rosaire et St. Antoine de faveurs obtenues par leur intercession, et leur demande la paix de l'âme—**Delle M. L. C.**—**Nadeau**. Assuré que mon mari était atteint de maladie d'intestins, je me suis tournée vers N.-D. du Rosaire lui promettant \$5.00 de messes je n'ai pas eu longtemps à attendre, car mon mari a pris du mieux aussitôt le voici en pleine guérison.—**Dame A. P.**—**Ste. Angele de Laval**.—Je vous apporte l'honoraire d'une basse messe demandant d'inscrire la guérison de ma femme que j'ai obtenue après cette promesse.—**Joseph Pépin**.—**Beauceville**.—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue.—**Ths. B.**—**La Pérade**.—Vous trouverez dans cette lettre un mandat au montant de \$3 00 pour payer un gros grain au Santuaire du Rosaire d'une grâce obtenue et pour lui demander de nouvelles faveurs.—**St. Charles**.—J'inclus vingt cinq cents et je remercie avec toute l'effusion de mon cœur N.-D. du Cap et St Joseph de la protection qu'ils m'ont accordée tout en demandant pour l'avenir d'être encore mes protecteurs. Abonnée.—**Ste Marie**.—Remerciements à N.-D. du Rosaire N.-D. de Pitié St. Antoine St. Anne St. Exedit pour faveurs obtenues après plusieurs neuvaines et promesse de publication.—**La Beauce**.—Je demande par l'intercession de N.-D. du Rosaire, des ames du Purgatoire, St. Antoine, Ste. Anne le règlement d'une affaire.—**Ste. Croix**.—O révérend Père, je vous prie de faire inscrire dans vos chères annales de la Ste Vierge une grande grâce que l'ont vient de recevoir au nom de la T. Ste Vierge. Etant sans asile et aucun emploi, père de cinq enfants nous avons tourné nos regards vers cette bonne mère qui nous a exaucés—**Beauceville**.—Je remercie N.-D. du Rosaire des faveurs obtenues pour ma petite fille.—**Dame V.**—**Saint Tite**.—Mille et milles remerciements à N.-D. du Saint Rosaire pour le succès dans une entreprise importante, et plusieurs autres faveurs obtenues après promesse de la faire inscrire dans ses Annales off. \$5.00 pour les Stations du Rosaire—Abonnée.—

St. Léon.—Veuillez donc publier dans les Annales du Très Saint Rosaire le fait suivant : l'hiver dernier me trouvant malade et craignant pour la naissance de mon enfant je promis à notre du Cap que si tout se passait bien je ferais chanter une grande messe dans ma paroisse et que je le ferais inscrire dans les Annales ; Je remercie Notre Dame du Saint Rosaire car tout s'est bien passé.—**Dame A. L.**—**Miquaska Ouest**.—Voulez-vous insérer dans vos Annales les recommandations aux prières une femme gravement malade depuis l'automne dernier et qui va probablement mourir et qui laisse une famille de huit enfants.—**V. C.**—**St. Joseph**.—Je vous envoie en reconnaissance à Notre Dame du St. Rosaire \$2 50 : une piastre pour avoir obtenue une grâce et une pour moi-même, avoir obtenue une grâce, et 50 cents pour publier mon abonnement d'Octobre. 1909 à 1910.—**Brown Station**.—Reverend Père. Ci-inclus vous trouverez \$1.20 pour abonnement de mes deux enfants pour un an. J'ai promis de faire inscrire leur guérison dans les Annales.—**St. Grégoire**.—J'ai obtenu une grande faveur après avoir promis de m'abonner aux Annales du T. St. Rosaire de la faire publier et avoir fait chanter une grande messe pour les Ames du Purgatoire, merci, mille fois merci à Notre Dame du Rosaire—**Delle A. Massé**.—Je reconnais avoir été guérie par l'intercession de

Notre Dame du Cap après avoir promis de m'abonner aux Annales et de le faire publier. Gloire, amour à ma bonne Mère du Ciel.—**Dame Z. Bellevue**—Une enfant de Marie remercie la Ste. Vierge pour trois grandes faveurs.—**St. Roch.**—Etant prise de rhumatisme depuis 8 mois et beaucoup souffert en différents temps et étant incapable de vaquer à mes occupations et après avoir essayé tous remèdes sans aucun soulagement, j'ai eu l'idée de faire une neuvaine en l'honneur de Notre Dame du Cap et lui promis de m'abonner aux annales et de faire publier ma guérison dans les Annales. J'ai éprouvé un grand mieux.—**Burnsville**—Veuillez trouver inclus le montant de \$1.00 pour deux basses messes pour les âmes du purgatoire en l'honneur St. Antoine de Padoue, pour faveurs obtenues après avoir fait promesse de faire publier, mille remerciements à St. Antoine, et à Notre Dame du Cap.—**Dame P. Boudreau—Escanaba**—Je crois qu'il est de mon devoir, de venir aujourd'hui demander une petite place dans vos Annales, pour remercier N.-D. du Cap et sa Mère la grande Thaumaturge du Canada ma bien aimée Patrie, de la grande faveur qu'elle ma accordée de me préserver premièrement de mourir au milieu des flammes, et ensuite de me conserver la vue, puis l'usage de mes bras.—**Lorette**—J'avais promis à Notre Dame du Cap de faire publier dans vos chères Annales si j'étais guérie d'un mal d'oreille, merci je suis guérie je la remercie mille fois.—**St. Alexis des Monts**—Mes enfants ayant été préservés de la coqueluche et d'une autre maladie contagieuse, je remercie la Très Ste. Vierge de la protection qu'elle leur a accordée, s. v. p. de faire publier.—**Abonnée—Saint Célestin**—A Ma Mère bien aimée Reine du ciel et de la terre et aussi mon meilleur médecin je vous envoie aujourd'hui \$5.00 divisées comme suit, \$3.00 pour une grand'messe et \$2.00 pour les stations du Rosaire que j'avais promis le tout pour action de grâces en remerciement de plusieurs faveurs obtenues.—**St. Maurice**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour avoir obtenue la guérison d'un mal d'yeux et avec la promesse de faire chanter une basse messe.—**Y. D**—**St. Rosaire**—Je viens remercier Notre Dame du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de le publier dans les annales.—**Abonnée—Yamachiche**—Je remercie Notre Dame du Très St. Rosaire de m'avoir accordé la grâce d'avoir une assez bonne santé pour résister à mes occupations. Je remercie aussi pour m'avoir obtenu une grande faveur après avoir promis de faire un pèlerinage à pied de Trois-Rivières au Cap à tous les ans autant que possible pendant toute ma vie.—**Abonnée—St. Luc**—Voulez-vous avoir la bonté, s'il vous plait, d'inscrire dans les Annales du Très Saint Rosaire que ma fille a été guérie d'une grosse enflure au visage très inquiétant, par l'intercession de Notre Dame du Saint Rosaire avec promesse de publier.—**St. Louis de France**—Vous trouverez sous ce pli la somme de \$1.00 pour deux basses messes, l'une pour une guérison obtenue et l'autre pour la guérison d'un père de famille son seul soutien.—**St. Sauveur**—Je vous adresse \$3.00 pour l'abonnement de mon frère pendant 5 ans, pour avoir obtenue une faveur que j'avais demandée.—**Abonnée**—Un enfant de Marie vient aussi offrir ses remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de sa mère en promettant quelque chose aux Stations, off. 25cts.—**Lamoureux**—J'envoie \$1.00 pour 2 basses messes pour 2 grâces obtenues par l'intercession de N.-D. du Rosaire avec promesse de publier dans vos Annales.—**Delle M. L. B—Grand'Mère**—Je vous adresse une grand'messe en reconnaissance de guérison obtenue.—**Dame J. B—Champlain**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour avoir guéri mon enfant d'un mal d'yeux après promesse de 25cts. et de publication.—**G. Pintal—St. Joseph de Lévis**—Grands remerciements à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue après promesse de faire chanter deux grandes messes et de faire publier.—**Une abonnée—Québec**—Je remercie Notre Dame du Cap de tout ce qu'elle a fait pour moi, surtout de

m'avoir obtenue une position après avoir promis de faire publier.—A. M—**Québec**—Mille remerciements à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.—Dame E. C.—**L'Original**—Un ancien abonné vous envoie avec son abonnement l'honoraire d'une messe pour faveur obtenue.—**St. Sylvestre**—Veuillez inserer qu'après une neuvaine de rosaires et promesse de publier j'ai été grandement soulagé d'un mal d'estomac. Je demande une guérison complète.—**Dame F. S.—Yamachiche**—Veuillez s. v. p. inscrire dans vos pieuses Annales du T. S. R. ma guérison pour une maladie très grave et après promesse de publication dans les Annales j'obtint un prompt retour à la santé.—**Forge Village**—Je vous envoie \$3 00 pour une grand'messe à l'honneur de la Ste. Vierge pour les âmes du Purgatoire pour une grâce obtenue.—**Rivière du Loup**—Vous trouverez ci-inclus une piastre pour faveur obtenue pour ornement du Sanctuaire.—**Dame Ch. F.—La Baie**—Vous trouverez ci-inclus vingt cinq cents qui est une faible aumône que nous avons promis pour une faveur que nous avons obtenue.—**L. B.—Québec**—Remerciements à N.-D. du Cap pour une faveur obtenue avec promesse de publier off. 10c.—**L. M.—Québec**—Vous trouverez ci-inclus une piastre que j'envoie en l'honneur de Notre Dame du Cap pour grâce obtenue, une grâce demandée dimanche dans le pèlerinage du Faubourg St. Jean-Baptiste—**Une Pèlerine—Sorel**—Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue off. \$1.00—**Abonnée—Bécancour**—J'inclus dans cette enveloppe la somme de \$1.00, en remerciement à Notre Dame du T. S. Rosaire pour une grande faveur obtenue. avec promesse de publication dans vos Annales.—**Abonnée—St. Marc**—Une Abonnée de St. Marc remercie Notre Dame du Cap St. Joseph et St. Antoine pour avoir arrêté une hémorragie du cerveau.—**St. Etienne**—Je remercie la Ste. Vierge pour avoir obtenu ma guérison d'une maladie grave, après promesse de publication et lui demande une nouvelle faveur.—**B. B.—St. Jean de Nerville**—Veuillez inscrire que St. Joseph et St. Antoine m'ont obtenue la faveur que j'ai demandée.—**L'Assomption**—Une personne des Etats-Unis me charge de vous adresser son abonnement et \$1.00 aux Stations en reconnaissance de faveur reçue.—**Dame G. M.—Grand'Mère**—Veuillez publier l'heureux voyage que mon mari fait dans le bois seul pendant 4 mois ; off. \$1.00 aux Stations.—**Dame A. Clement—Moosup**—Veuillez inscrire que j'ai obtenu la guérison d'une maladie que je pensais incurable.—**G. B.—La Tuque**—Je vous envoie 50cts. pour un abonné et je dois mille remerciements à la Sainte Vierge pour faveur obtenue.—**Dame A. L.—Uxbridge**—Madame J. Houle vous envoie \$1.00 pour N.-D. du Saint Rosaire en reconnaissance de guérison obtenue, après promesse de publier.—**St. Adelphe**—Je vous envoie avec mes abonnements mes remerciements à la Sainte Vierge pour la guérison de ma main bien malade.—**Zélatrice—Cap de la Madeleine**—Je viens m'abonner aux Annales en reconnaissance d'une amélioration dans la santé de mon mari.—**F. B.—Yamachiche**—Je vous envoie mes abonnements et aussi les remerciements de ma belle-sœur pour faveur obtenue.—**Montmagny**—je vous adresse \$1.00 à N.-D du Cap pour lampes pour guérison obtenue.—**Dame Gendron—St. Maurice**—Je viens remercier Notre Dame du Cap pour m'avoir préservé d'une maladie contagieuse en soignant un malade.—**Dame J. R.—Forge Radnor**—Grands remerciements à Notre Dame du Très St. Rosaire pour deux faveurs obtenues après promesse de faire publier.—**Dame C. B.—St. Théophile du Lac**—Je remercie Notre Dame du Cap pour deux grandes faveurs obtenues, avec promesse de faire publier et d'une offrande de \$2.50.—**Dame L. R.—Québec**—C'est avec joie et bonheur que je viens remercier la Vierge du Cap pour grâces obtenues après promesse de publication.—**Une abonnée—St. Louis de France**—Je remercie Notre Dame du Cap pour guérison d'une profonde blessure faite à la jambe par un coup de hache.—**N.D—**

Manchester—Je vous envoie 50cts. pour une messe que j'ai promise à Notre Dame du Rosaire pour une bonne position que mon mari a obtenue avec promesse de publier dans vos chères Annales.—**St. Basile**—Vous trouverez ci-inclus une piastre en remerciement de grâces obtenues et en obtenir d'autres.—**Abonnée—Le Précieux-Sang**—Vous trouverez ci-inclus un bon postal au montant de 50cts. pour basse messe à l'intention de N.-D. du Cap avec promesse de publier si elle m'obtenait la guérison d'une maladie qui m'inquiétait. Après plusieurs neuvaines j'ai ressenti un très grand mieux. Puisse N.-D. du Cap compléter ma guérison.—**V. T—Louiseville**—Je vous envoie un mandat d'une piastre, pour deux messes, en remerciement d'une faveur obtenue de Notre Dame du Rosaire. Veuillez s'il vous plaît inscrire cette faveur dans les Annales du Rosaire.—**Une abonnée—Plamondon's Mills**—Ci-inclus je vous envoie cinquante cents que j'ai promis à Notre Dame du Rosaire si mon mari faisait un bon voyage et lui donnait la force de tenir à sa promesse de tempérance j'ai obtenu cette grâce avec promesse de publier dans ses Annales.—**Une abonnée M. G—St. Roch des Aulnaies**—Veuillez inscrire dans vos Annales un grand remerciement à la Très Ste. Vierge et la bonne Ste. Anne pour m'avoir bien soulagée dans une grande maladie et d'un grand oppressement.—**Grondines**—Je vous envoie trois piastres pour six basses messes d'action de grâces à la Sainte Vierge pour faveur obtenue et lui demande de me continuer sa protection.—**Yamachiche**—Mille remerciement à Notre Dame du T. S. Rosaire et a St. Antoine de Padoue d'avoir été préservée d'une maladie.—**Grand'Mère**—Ci-inclus la somme de vingt-cinq centins pour avoir obtenu la guérison d'un mal que j'avais à la main avec la promesse de faire publier dans les Annales du T. S. Rosaire.—**A. R—St. Grégoire**—Je remercie N.-Dame du Rosaire d'avoir guéri mon enfant, elle m'a accordé aussi une autre faveur.—**Abonnée—Lorette**—Maman ayant mal à une jambe qui la faisait beaucoup souffrir Je me suis recommandée à Notre Dame du St. Rosaire et elle l'a guérie. **St. Grégoire**—Une mère de famille malade depuis plusieurs années a été guérie après promesse de faire publier et de faire une aumône en faveur des pauvres.—**Abonnée—Frelighburg**—Le printemps dernier notre Lucien un bébé de dix-sept mois fût atteint d'une maladie de peau bien grave. Aucun remède le soulageait tous les soins étaient inutiles. C'est alors que je promis à Saint Benoit que mon enfant porterait sa médaille, et une prière en son honneur dessous sa taie d'oreiller. Avec la seule invocation Saint Benoit priez pour nous mon enfant fut guéri par son intercession en peu de jours. J'avais promis aussi de le faire publier dans les Annales si j'obtenais sa guérison. Mais j'ai toujours retardé et ce soir mon enfant vient de tomber malade tout-à-coup et j'ai promis de nouveau à Saint Benoit d'écrire de suite s'il voulait le soulager et je fus exaucée à l'instant.—**Trois-Rivières**—L'été dernier, je sollicitais de N. D. du Cap une faveur temporelle lui promettant de la faire publier dans les Annales. Exaucé je viens vous prier de m'aider à remplir ma promesse.—**M. D. G—Huntertown**—Je vous envoie 25cts. pour une promesse à Notre Dame du Saint Rosaire pour une grâce obtenue et je lui demande encore plusieurs grâces.—**M. A. D—St. Léon**—Gloire, amour, reconnaissance, remerciements à cette bonne Mère pour faveurs obtenues, et je prie cette bonne Mère de nous continuer sa maternelle protection pour d'autres grâces particulières.—**Shawinigan Falls**—Ci-inclus le montant de \$8.00 que vous voudrez bien accepter en reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire pour plein succès obtenu dans une cause tout à fait désespérée.—**Abonnée—St. Pierre Les Becquets**—J'avais promis d'envoyer 10cts. à la Reine du T. S. Rosaire si elle voulait m'accorder une guérison et j'ai été exaucé aujourd'hui je m'acquitte et je remercie cette bonne mère du ciel de m'avoir exaucé.—**Dame Alfred Gervais**.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	41	Malades.....	228
Vocations.....	61	Bonne mort.....	118
Familles.....	100	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	214	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	412
Jeunes gens.....	81	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	198	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	72	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	116	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	117
Conversions.....	82
Succès dans les examens.....	10
Réussite dans les affaires difficiles.....	42
Heureuse délivrance.....	80
Faveurs obtenues.....	230

Nécrologie

Rde. Sœur Sainte Anne, St. Hyacinthe—Mr. Alfred Bellemare, Yamachiche—Dame Arthur Carbonneau, Yamachiche—Dame Siméon Pelletier, Montréal—Delle Léontine Turgeon, St. Hyacinthe—Dame Edmond Trudel, St. Monique—Dame Séverin Talbot, Bellows Falls—Delle Louisiana Piette, Lowell—Dame Pierre Beaupré, Biddeford—Mr. Alfred Verret, Trois-Rivières—Mr. Joseph Narcisse St. Amand, Trois-Rivières—Mr. Joseph Rousseau, St. Narcisse—Dame Omer Bédard, St. Marc des Carrières—Mr. J. Léonce Benoit, Deschambault—Dame J. S. Talbot, Belows Falls.—Monsieur, Napoléon Boulanger, St. Eugène.—Monsieur, Clément Normand, St. Eugène.—Dame Vve. Xavier Gaulin, St. Eugène.—Dame Philias Giasson, St. Eugène.—Dame Philippe Gagné, St. Eugène. Mr. Rosaire Boucher, St. Eugène.—Dame Vve. Narcisse Caron, St. Eugène.—Dame Vve. Marcel Richard, Cap St. Ignace.—Delle Rebecca Corriveau Blackstone.—Dame Vve. Antoine Tourangeau, St. Laurent.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.